

Intra CL

Public

Équipe service
accompagnement des
territoires de la CAF de
l'Ain

Pré-requis

Pas de prérequis

Modalités pratiques

Durée : 1 jour soit 7 heures
de formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Animation en présentiel

Formateur

Accolades GIRAUD
Christine

Effectif

1 groupe d'agents de la
Caf de l'Ain

Taux de satisfaction

Journée collective sur l'identification des enjeux d'une nouvelle organisation interne du service

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Identifier les enjeux d'une nouvelle organisation interne du service
accompagnement des territoires de la Caf de l'Ain

Contenu

La CAF de l'Ain déploie les Conventions territoriales globales en s'appuyant
sur le Service accompagnement des territoires qui dépend de l'Action Sociale
collective.

Ce service est composé de 18 agents et différents métiers (réfèrent
technique, conseiller territorial, chargé d'appui et d'expertise).
Cette équipe est territorialisée et se partage 4 territoires sur le département.
Elle a l'habitude de travailler en transversalité (entre les différents corps de
métier) et accompagne le déploiement des projets de territoire qui
alimentent les CTG par équipes de 2/3 agents.

Pour autant, l'avancement des signatures des CTG vient bousculer et mettre
en tension l'organisation interne du service.

Aujourd'hui, l'équipe identifie que ces accompagnements CTG amènent du
changement et elle souhaite mettre en réflexion plusieurs entrées :

- L'appréhension de ces changements,
 - La capacité à évoluer, à s'ouvrir sur d'autres modes de management ou
d'organisation en fonction de la nouvelle réalité de terrain (relation
partenariale renforcée, accompagnement des chargés de coopération....)
- Afin d'être précis sur l'accompagnement en formation / action qui est
attendu en 2022, la CAF de l'Ain souhaite organiser une première journée
avec l'ensemble de l'équipe en décembre 2021.

Cette première journée doit permettre à l'équipe de partager sa réalité des
tensions et questionnements autour des changements perçus afin que la
formation qui en découlera soit partagée et ajustée à la réalité collective.

L'accompagnement s'appuiera sur cette première journée pour construire la
formation action sur l'année 2022 : le contenu attendu et partagé, le nombre
de journées, les territoires tests....

Tarif / Coût stagiaire

Méthodes mobilisées

Conduite participative de la construction du projet de formation : utilisation des méthodes d'animation participative et des processus de décisions collectives.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
